

**Centre de développement du porc
du Québec inc.**

États financiers
Au 31 mars 2020

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Centre de développement du porc du Québec inc.,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU PORC DU QUÉBEC INC.** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L. ¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada
Le 9 juillet 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A119066

Centre de développement du porc du Québec inc.

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

PRODUITS

Subventions et contributions (annexe)	2 941 074 \$	2 837 609 \$
Honoraires et services vendus	1 073 285	1 178 264
Vente d'animaux	149 559	127 504
Adhésion aux programmes	132 486	128 551
Intérêts et autres revenus de placements	59 048	35 641
Membres actifs et partenaires associés (note 5)	42 208	43 431
Examens de laboratoire	17 253	18 239
Autres	9 224	14 000
	4 424 137	4 383 239

CHARGES

Services communs	1 054 560	1 116 638
Services vendus	836 115	936 243
Station d'évaluation des porcs de Deschambault	689 710	611 672
Recherche et développement	635 908	375 900
Génétique	452 101	474 406
Santé et bio sécurité	299 350	385 867
Innovation - Bâtiments et régie d'élevage et Économie et gestion	197 274	172 740
Qualité des viandes et nutrition	113 816	84 511
Projet de ferme de maternité	69 806	44 599
	4 348 640	4 202 576

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

75 497 \$

180 663 \$

Centre de développement du porc du Québec inc.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

	Investi en immobili- sations corporelles	Fonds de prévoyance (note 16)	Non affecté	Total	Total
Solde, début de l'exercice	319 994 \$	200 000 \$	788 245 \$	1 308 239 \$	1 127 576 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	75 497	75 497	180 663
Amortissement des immobilisations corporelles	(115 964)	-	115 964	-	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	36 232	-	(36 232)	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	639 010	-	(639 010)	-	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 12)	(622 538)	-	622 538	-	-
Gain (perte) sur radiation d'immobilisations corporelles	(9 293)	-	9 293	-	-
Apport affecté au terrain	126 990	-	-	126 990	-
Affectation interne (note 16)	-	37 748	(37 748)	-	-
Solde, fin de l'exercice	374 431 \$	237 748 \$	898 547 \$	1 510 726 \$	1 308 239 \$

Centre de développement du porc du Québec inc.

BILAN

Au 31 mars

2020

2019

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	611 135 \$	405 957 \$
Créances (note 6)	884 380	519 539
Stocks	42 852	19 513
Frais payés d'avance	44 983	51 818
Placements au coût échéant au cours du prochain exercice (note 7)	100 000	102 202

1 683 350 1 099 029

PLACEMENTS AU COÛT (note 7)

1 108 744 1 200 625

DÉPÔTS ET FRAIS AFFÉRENTS À L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

36 438 -

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)

954 440 440 687

3 782 972 \$ 2 740 341 \$

Centre de développement du porc du Québec inc.

BILAN (suite)

Au 31 mars

2020

2019

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 10)	1 020 064 \$	709 156 \$
Produits reportés	538 586	582 068
Obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 11)	6 597	13 927
	<u>1 565 247</u>	<u>1 305 151</u>
OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (note 11)	-	6 258
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 12)	706 999	120 693
	<u>2 272 246</u>	<u>1 432 102</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations corporelles	374 431	319 994
Fonds de prévoyance (note 16)	237 748	200 000
Non affecté	898 547	788 245
	<u>1 510 726</u>	<u>1 308 239</u>
	<u>3 782 972 \$</u>	<u>2 740 341 \$</u>

ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (notes 13 et 14)

Pour le conseil d'administration :

T. J. U. T., administrateur

C. P. R., administrateur

Centre de développement du porc du Québec inc.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	75 497 \$	180 663 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	115 964	132 937
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(36 232)	(48 430)
Gain sur radiation d'immobilisations corporelles net des apports reportés	9 293	24 675
	<u>164 522</u>	<u>289 845</u>
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	<u>(250 985)</u>	<u>(12 464)</u>
	<u>(86 463)</u>	<u>277 381</u>

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Dépôts et frais afférents à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(36 438)	-
Acquisition de placements au coût	(258 119)	(302 645)
Produit de la cession de placements	352 202	316 799
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(501 944)</u>	<u>(148 463)</u>
	<u>(444 299)</u>	<u>(134 309)</u>

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Obtention de financement supplémentaire	-	18 917
Remboursement d'une obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(13 588)	(21 377)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	622 538	10 015
Apport affecté au terrain	<u>126 990</u>	<u>-</u>
	<u>735 940</u>	<u>7 555</u>

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	205 178	150 627
ENCAISSE, début de l'exercice	<u>405 957</u>	<u>255 330</u>
ENCAISSE, fin de l'exercice	<u>611 135 \$</u>	<u>405 957 \$</u>

ACTIVITÉ N'ENTRAÎNANT PAS DE MOUVEMENT DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Sommes dues sur des acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les dettes d'exploitation	137 066 \$	- \$
--	------------	------

Centre de développement du porc du Québec inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour mission d'innover et de contribuer à la création et au transfert d'expertise ainsi qu'à l'acquisition des compétences nécessaires pour permettre au secteur porcin québécois de répondre aux exigences des marchés et des consommateurs et d'assurer son développement durable. L'Organisme est exonéré d'impôt au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. FINANCEMENT DE L'ORGANISME

Afin de financer ses opérations, l'Organisme doit continuer à obtenir le soutien financier de ses principaux partenaires dont le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et Les Éleveurs de porcs du Québec.

À cet effet, l'Organisme a obtenu la confirmation de l'octroi de la subvention du MAPAQ en vertu de son « Programme cadre d'innovation technologique en agriculture » pour les exercices 2018 à 2020, d'un montant annuel de 1 265 000 \$. À ce montant, s'ajoute un montant forfaitaire 450 000 \$ pour la même période.

L'Organisme a aussi obtenu du MAPAQ un montant de 294 000 \$ pour les exercices 2018 à 2020 pour la poursuite du mandat des opérations du « Programme d'analyse des troupeaux de boucherie du Québec (PATBQ) ».

Ces subventions et transferts s'ajoutent aux autres produits générés de manière autonome par l'Organisme et assurent le financement de ce dernier jusqu'au 31 mars 2020.

Le 11 juin 2020, l'Organisme a signé une entente avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation prévoyant une contribution financière du MAPAQ de 4 972 700 \$ en vertu de son « Programme cadre d'innovation technologique en agriculture » pour les exercices 2020 à 2023, d'un montant annuel de 1 340 900 \$. À ce montant, s'ajoute 950 000 \$ pour la même période (630 000 \$ pour le transfert d'expertise dans le secteur du bovin ainsi que la poursuite des activités PATBQ, 200 000 \$ pour améliorer la préparation du Québec à la peste porcine africaine et 120 000 \$ pour contribuer à l'effort, en santé, de surveillance des maladies).

3. CHANGEMENT D'UNE MÉTHODE COMPTABLE

L'Organisme a modifié sa méthode comptable relativement à la comptabilisation de l'amortissement des immobilisations corporelles, car elle estime que cette méthode reflète une meilleure durée de vie des immobilisations corporelles.

Ce changement n'a généré aucun impact significatif, l'application de façon rétrospective pour les exercices antérieurs n'a donc pas été nécessaire.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Centre de développement du porc du Québec inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits d'adhésion aux programmes et les produits d'examens de laboratoire sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les produits d'honoraires et services vendus sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Le degré d'avancement des travaux est déterminé en se basant sur les coûts engagés sur les coûts totaux estimatifs. Lorsqu'une perte finale sur un contrat est suffisamment prévisible, le montant total estimatif de cette perte est comptabilisé à titre de charge de l'exercice.

Les produits de vente d'animaux sont comptabilisés dès que les biens ont été livrés aux clients et que les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés.

Les produits de membres actifs et partenaires associés sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les produits de placements sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements de portefeuille, qui sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Centre de développement du porc du Québec inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction et commissions

Les coûts de transaction et commissions relatifs aux instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont comptabilisés à titre de charges lorsqu'ils sont engagés.

Stocks

Les stocks en croissance sont comptabilisés à la valeur nette de réalisation. L'Organisme applique une méthode du coût standard à l'égard de toutes les unités qui composent ses stocks en croissance et met à jour annuellement les coûts standards unitaires afin de calculer le coût direct historique relatif à l'acquisition, à la conservation et à la croissance de chaque unité. Les coûts tels qu'établis au moyen de la méthode du coût standard servent de coûts aux fins de l'évaluation des stocks en croissance.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes et les durées ou le taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durées ou taux
Bâtisse - Ferme de maternité - en cours de construction	linéaire	20 ans
Améliorations locatives	linéaire	durée résiduelle du bail
Équipement de recherche	linéaire	5 ans
Équipement informatique	linéaire	3 à 5 ans
Matériel de ferme	linéaire	5 ans
Matériel de système alimentaire	solde décroissant	10 %
Matériel roulant	linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	linéaire	4 ans
Porcherie - quai de chargement	linéaire	5 ans
Système téléphonique	linéaire	4 ans
Bien loué en vertu de contrats de location-acquisition		
Équipement informatique	linéaire	48 mois

Centre de développement du porc du Québec inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

L'Organisme capitalise tous les coûts directs, les frais d'exploitation et les intérêts relatifs à la bâtisse de la ferme de maternité en cours de construction jusqu'à la date d'achèvement des travaux. De plus, la bâtisse de la ferme de maternité en cours de construction de l'Organisme ne fait pas l'objet d'un amortissement jusqu'à cette date. Les travaux seront considérés comme étant achevés lorsqu'elle sera prête à être utilisée.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Avantages sociaux futurs

L'Organisme offre à ses employés un régime de retraite à cotisations définies.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par l'employeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

5. MEMBRES ACTIFS ET PARTENAIRES ASSOCIÉS

	2020	2019
Les Éleveurs de porcs du Québec	16 000 \$	16 000 \$
Conseil des viandes du Canada	5 000	5 000
La Coop fédérée	5 000	5 000
Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC)	5 000	5 000
Partenaires associés	11 208	12 431
	42 208 \$	43 431 \$

Centre de développement du porc du Québec inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

6. CRÉANCES

	2020	2019
Comptes clients	418 531 \$	317 388 \$
Provision pour créances douteuses	19 099	12 336
	399 432	305 052
Subventions à recevoir	413 341	192 170
Intérêts à recevoir	64 884	22 317
Taxes à la consommation	6 723	-
	884 380 \$	519 539 \$

7. PLACEMENTS AU COÛT

	2020	2019
Épargnes à terme, taux variant de 2,35 % à 3,2 %, échéant entre 2020 et 2021	358 005 \$	452 202 \$
Placements garantis liés au marché, échéant entre 2021 et 2024	850 739	850 625
	1 208 744	1 302 827
Portion échéant au cours du prochain exercice	100 000	102 202
	1 108 744 \$	1 200 625 \$

Les portions échéant au cours des cinq prochains exercices sont les suivantes :

2021 -	100 000 \$
2022 -	258 005 \$
2023 -	100 034 \$
2024 -	500 591 \$
2025 -	250 114 \$

Centre de développement du porc du Québec inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain - Ferme de maternité	174 770 \$	- \$	174 770 \$	- \$
Bâtisse - Ferme de maternité - en cours de construction*	362 929	-	362 929	-
Améliorations locatives	55 384	30 314	25 070	33 427
Équipement de recherche	350 357	252 860	97 497	121 871
Équipement informatique	354 375	224 318	130 057	135 694
Matériel de ferme	40 865	13 883	26 982	33 742
Matériel de système alimentaire	321 442	225 400	96 042	51 602
Mobilier de bureau	209 461	188 526	20 935	27 914
Porcherie - quai de chargement	20 814	8 063	12 751	15 939
Système téléphonique	12 141	10 610	1 531	2 041
	1 902 538	953 974	948 564	422 230
Bien loué en vertu de contrats de location-acquisition				
Équipement informatique	28 071	22 195	5 876	18 457
	1 930 609 \$	976 169 \$	954 440 \$	440 687 \$

* Une bâtisse ayant une valeur nette comptable de 362 929 \$ n'a pas été amortie parce qu'elle est en cours de construction.

L'amortissement des immobilisations corporelles s'élève à 115 964 \$ (2019 - 132 937 \$).

9. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Organisme dispose d'une facilité de crédit, d'un montant autorisé de 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1 % et renouvelable le 30 septembre 2020.

La facilité de crédit est garantie par les créances et par les stocks en vertu de l'article 427 de la Loi sur les banques. Elle est également garantie par les subventions à recevoir ainsi que par des épargnes à terme et placements garantis liés au marché pour un montant total de 400 000 \$.

10. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2020	2019
Comptes fournisseurs	462 091 \$	186 549 \$
Salaires, retenues à la source et contributions	557 973	476 737
Sommes à remettre à l'État	-	45 870
	1 020 064 \$	709 156 \$

Centre de développement du porc du Québec inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

11. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	2020	2019
Contrat de location, garanti par l'équipement informatique, remboursable par versements mensuels de 775 \$ incluant les intérêts au taux de 7,78 %, échéant en janvier 2021	6 597 \$	14 621 \$
Contrat de location remboursé au cours de l'exercice	-	5 564
	6 597	20 185
Portion échéant au cours du prochain exercice	6 597	13 927
	- \$	6 258 \$

12. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'une bâtisse.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2020	2019		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Bâtisse - Ferme de maternité - en cours de construction	569 197 \$	-	569 197 \$	-
Équipement de recherche	196 038	154 713	41 325	51 486
Équipement informatique	59 656	40 463	19 193	28 788
Matériel de ferme	2 622	2 622	-	2 600
Matériel de système alimentaire	284 441	207 157	77 284	37 819
	1 111 954 \$	404 955 \$	706 999 \$	120 693 \$

Les apports amortis et virés aux produits au cours de l'exercice s'élèvent à 36 232 \$ (2019 - 48 430 \$).

Les apports reportés afférents à la bâtisse de la ferme de maternité ne sont pas amortis au 31 mars 2020 car elle est en cours de construction.

Centre de développement du porc du Québec inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

13. ÉVENTUALITÉS

Remboursement de contribution financière

L'Organisme a convenu une entente de partenariat avec un organisme public visant la mise en place d'une ferme de maternité porcine et la prestation de différents services d'une durée de 20 ans. En cas de défaut, l'Organisme pourrait devoir rembourser la contribution financière prévue à l'entente, soit un montant maximal 950 000 \$. Le remboursement devient dégressif après cinq année d'exploitation et est garanti par le terrain et la bâtisse du projet de ferme de maternité.

14. ENGAGEMENTS

Baux

L'Organisme s'est engagé par baux jusqu'en août 2023 pour la location de bureaux à Québec et Lévis. Le solde des engagements suivant ces baux s'établit à 651 968 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2021 -	183 767 \$
2022 -	189 503 \$
2023 -	190 250 \$
2024 -	88 448 \$

Contrats de services

La Société a entrepris la construction de la maternité porcine. Les coûts estimés s'élèvent à 2 205 341 \$ pour l'acquisition d'équipements, 4 119 593 \$ pour la construction de la bâtisse et 168 210 \$ pour l'achat d'un troupeau. Les travaux ont débuté en septembre 2019 pour une durée d'environ 36 mois.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations. Ce risque découle principalement des créances et des subventions à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est lié à l'éventualité de subir une perte si l'Organisme n'est pas en mesure de respecter ses engagements en versant les espèces nécessaires. L'Organisme doit assurer quotidiennement certaines sorties de fonds. Il y a sortie de fonds principalement au moment du remboursement des dettes de fonctionnement et des obligations découlant des contrats de location-acquisition.

Centre de développement du porc du Québec inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

16. AFFECTATION INTERNE

L'Organisme s'est doté d'une politique visant à constituer un fonds de prévoyance. Au cours de l'exercice précédent, l'Organisme a attribué une somme initiale de 200 000 \$ au fonds de prévoyance afin de couvrir certaines charges et obligations à venir. À cette même fin, il a été convenu par résolution du conseil d'administration d'attribuer 50 % de l'excédent annuel de l'Organisme au fonds de prévoyance, et ce, jusqu'à concurrence d'un montant cumulatif de 500 000 \$. Ainsi, au 31 mars 2020, un montant de 37 748 \$ additionnel a été affecté au fonds de prévoyance. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil.

17. ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF

La pandémie du coronavirus (COVID-19) entraîne un ralentissement économique sur l'ensemble des marchés causant des impacts financiers potentiels pour l'Organisme. Cette pandémie donne lieu à une importante incertitude économique et, par conséquent, il est difficile d'estimer de manière fiable l'incidence financière potentielle de cette incertitude.

Centre de développement du porc du Québec inc.

ANNEXE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec	2 013 187 \$	1 932 782 \$
Les Éleveurs de porcs du Québec - contribution	561 363	489 716
PigGen Canada	120 137	181 538
University of Alberta	89 323	44 469
Centre de recherche en sciences animales de Deschambault	87 000	32 184
Porcima inc.	41 280	110 284
University of Saskatchewan	15 120	21 250
Les Éleveurs de porcs du Québec - divers projets	13 664	5 000
Autres subventions gouvernementales	-	20 386
	<hr/>	<hr/>
	2 941 074 \$	2 837 609 \$
